

Convocation Assemblée Générale de l'APEL de St-Vincent de Paul



Chers Parents,

La nouvelle année scolaire débute et c'est avec joie que nous vous retrouvons.

Notre association reprend également ses activités au service des familles, en liaison étroite avec la direction et la communauté éducative et pour le plus grand bien de l'éducation que nous voulons tous donner à nos enfants.

Aussi sommes-nous heureux de vous inviter à participer à

L'assemblée générale ordinaire de l'Apel de Saint Vincent de Paul

qui aura lieu le

Samedi 24 Septembre 2022 à 10H00 à l'école

L'AG se terminera à 11h30, afin de permettre à tous les parents de venir récupérer leurs enfants à 11h45.

Vous trouverez ci-joint, conformément aux dispositions de l'article 8 des statuts :

- l'ordre du jour de l'assemblée générale avec le programme de cette matinée
- un bulletin de pouvoir : je vous rappelle qu'au cas où vous ne pourriez assister vous-même à la réunion, vous pouvez vous y faire représenter par un autre membre qui devra être muni d'un pouvoir régulier et ce, conformément aux dispositions de l'article 8 de nos statuts.
- un bulletin de participation : si vous souhaitez nous rejoindre soit au conseil d'administration soit ponctuellement sur une mission (à rendre au plus tard le 19 septembre 2022)

Si vous êtes membre de l'Apel, vous participez de plein droit à cette assemblée générale. Vous disposez d'une voix délibérative. Vous prenez part aux votes. Un bulletin de vote vous sera remis lors de l'accueil, après émargement de la liste de présence.

Si vous n'êtes pas membre de l'Apel, vous êtes néanmoins cordialement invité. Vous pouvez assister aux débats, mais vous ne pouvez pas prendre part aux votes. Vous pouvez cependant vous inscrire à l'association, si vous le désirez, lors de votre présentation à l'accueil, ou à l'issue de l'assemblée.

L'Apel ne vit et n'est représentative que grâce à votre présence, à votre engagement et à votre action. Son souffle, son dynamisme et sa présence reposent sur nous tous. Nous vous attendons nombreux à cette Assemblée générale.

Bien cordialement,

Stéphanie SERYLO Présidente et les membres du conseil d'administration de l'Apel de St Vincent de Paul.

L'Apel de St Vincent de Paul

vous convie à assister à son

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SAMEDI 24 SEPTEMBRE 2022

à 10H00 à l'école

Ordre du jour :

▪ **Accueil : 10 h**

Mme Vanessa BIOLA, chef d'établissement, Mr Fabrice HELIOT président de l'OGEC et Mme SERYLO Stéphanie présidente de l'Apel.

▪ **Partie statutaire : 10 h 15 / 11 h 30**

1. Rapport d'activités
2. Rapport financier
3. Vote du quitus
4. Rapport d'orientation
5. Vote du budget 2022/2023
6. Election des membres au conseil d'administration de l'APEL
7. Conclusion
8. Débat libre

Les votes se feront sur place à main levée (1 vote par famille) sauf demande de vote anonyme.

Nous aurons le plaisir de vous retrouver samedi 24 septembre afin de partager ce moment important et nécessaire de notre implication au sein de l'école de Saint Vincent de Paul.

L'équipe APEL de Saint Vincent de Paul.

BULLETIN DE PARTICIPATION AUX ACTIVITES DE L'APEL 2022 – 2023

Date limite de retour : 19 septembre 2022

Vous êtes membre de l'Apel, et vous souhaitez participer à ses activités. Deux solutions s'offrent à vous :

- 1. Vous pouvez demander à rentrer au conseil d'administration en présentant votre candidature lors des élections qui auront lieu à l'assemblée générale le 24 septembre 2022.*
- 2. Vous pouvez demander à être membre coopté d'une commission, sans appartenir au Conseil d'administration.*

M. / Mme (nom, prénom) :

.....

Téléphone : **Adresse électronique** :

Parent de (indiquer le nom et la classe de votre ou vos enfants) :

.....

1) est candidat à un poste au conseil d'administration de l'Apel

2) souhaite être membre coopté d'une commission*

- Animation-logistique
- Fêtes (Kermesse)
- Festival du livre
- Projets (aide aux projets pédagogiques, animations, échange, voyages)
- Bibliothèque, lecture

*cocher la (les) commissions qui vous intéressent

✂ -----

BULLETIN DE POUVOIR POUR LES VOTES DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 24/09/2022

Si vous êtes membre de l'Apel et si vous ne pouvez être présent à l'assemblée générale, vous pouvez envoyer un pouvoir pour participer aux votes. ATTENTION, ce pouvoir doit être nominatif, libellé au nom d'un membre de l'Apel. Il n'y a qu'un seul pouvoir par famille. Aucune personne ne peut être titulaire de plus de deux pouvoirs.

Je soussigné (nom, prénom(s), domicile)

.....

Adhérent de l'association de parents d'élèves de l'enseignement libre (Apel) de St Vincent de Paul

Dont le siège est à Fontenay aux roses, 5 Ruelle de la Demi-Lune

Donne, par les présentes, pouvoir à

M/Me....., demeurant à

.....

Pour me représenter à l'assemblée générale qui se tiendra au siège le 24septembre 2022 à 10h à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport d'activités
2. Rapport financier
3. Vote du quitus
4. Rapport d'orientation
5. Vote du budget 2022/2023
6. Election des membres au conseil d'administration de l'APEL
7. Conclusion
8. Débat libre

En conséquence, prendre part à toutes discussions et délibérations, prendre connaissance de tous documents, émettre tous votes et généralement, faire le nécessaire.

Fait à Fontenay aux roses, le

(Signature précédée de la mention « Bon pour pouvoir ».)